

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 10 Juillet 2012

Tarifs de la restauration scolaire au 1^{er} Septembre 2012

Le coût des repas payés au traiteur ne va pas augmenter à la rentrée de Septembre.

M. le Maire propose de maintenir les prix pratiqués en 2011.

Les tarifs proposés seraient donc de 3,18 € le repas, 2,73 € le repas pour 3 enfants d'une même famille déjeunant à la cantine, et 3,63 € pour les adultes.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Marché salle polyvalente - Travaux imprévus

Après exposé de notre architecte M. Bardin lors du Conseil Municipal du 19 juin 2012 et étant donné :

1) que l'entreprise de charpente DUMONT a été retenue du fait d'un mémoire technique tout à fait précis et détaillé qui intégrait des études spécifiques pour la reprise des fixations en pieds suivant la technicité retenue et une étude générale sur la charpente existante pour garantir l'ensemble,

2) que suite à la dépose des plafonds en phase de démolition mettant à nu la charpente, le Bureau d'Etudes B.E.S.B. a remis un rapport défavorable sur la conformité de la charpente existante à supporter la charge existante du fait des éléments de calcul plus défavorables qu'à l'époque de la construction et confirme le besoin de remettre en conformité l'ensemble de la charpente bien que la charge future soit moindre pour garantir la solidité à froid ainsi que la stabilité au feu de la structure bois (1/2h),

3) que des interventions sont préconisées de renforcer les pannes, de mettre en œuvre des contreventements en renfort supplémentaire et des fixations, de mettre en place des bracons pour reprise des efforts des portiques et de créer des semelles ponctuelles de fondation en support de bracons pour les montants suivants :

Lot	Société	Supplément HT
Gros œuvre	Saffray	8 350,00 €
Charpente	Dumont	39 011,00 €

Attendu que les travaux préconisés ne figurent pas dans le marché initialement conclu mais qu'ils sont devenus nécessaires, à la suite d'une circonstance imprévue et qu'ils ne peuvent être techniquement ou économiquement séparés du marché principal sans inconvénient majeur et sans nuire à son parfait achèvement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de passer un marché complémentaire d'un montant de 39011 € HT à l'entreprise Dumont et un avenant de 8350 € HT à l'entreprise Saffray.

Questions diverses

Ordures ménagères : M. le Maire et M. DAMIEN interviennent pour informer les élus des difficultés rencontrées lors de la mise en place par la CREA des nouvelles dispositions de ramassage. Il a été particulièrement mal vécu par les habitants qui n'ont reçu aucune information alors que la CREA l'avait promis.

Emprunt salle polyvalente : M. DAMIEN précise qu'une proposition a été reçue de la Caisse d'épargne pour un prêt de 170000 € sur 12 ans au taux de 3.86 % avec une annuité constante de 17972 €. L'offre est valable 2 semaines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45